

MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Février 2023

RENTREE SCOLAIRE 2023/2024 - Nouvelle inscription

Date butoir : 12 mai 2023

Nous vous rappelons que la date butoir est fixée au 12 mai 2023 pour tout enfant âgé de 3 ans révolus au 31 décembre 2023.

La demande d'inscription peut être téléchargée sur le site internet de la commune dans l'onglet "Enfance" puis "Ecole de Montagnole"

Elle est à déposer au secrétariat avec :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le livret de famille ou une carte d'identité ou un extrait d'acte de naissance
- Le carnet de santé avec les 11 vaccins obligatoires pour l'âge de l'enfant, ou un certificat de contre-indication
- Si besoin, le certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre commune.

L'inscription administrative pourra alors être réalisée par la mairie.

Elle sera ensuite transmise à la directrice de l'école qui prendra contact avec la famille par mail.



PROTECTIONS DES BIENS ET DES PERSONNES - Informations

Nous vous informons que notre commune est rattachée au SDIS (Service Départemental Incendie et Secours) de Chambéry. (En cas d'urgence faire **le 18**)

En 2022, le centre a répertorié 53 interventions

- 8 accidents de circulation
- 7 incendies
- 1 opération diverse
- 1 risque naturel et 36 secours à victimes.



Ces chiffres sont stables par rapport à 2021.

DECHETTERIE MOBILE

Trois lieux sont à votre disposition aux dates suivantes :

Pour MONTAGNOLE, au stade de foot :

- Mercredi 12 Avril
- Jeudi 6 Juillet
- Samedi 7 Octobre
- Samedi 2 Décembre



Pour SAINT CASSIN, sur le parking de la commune :

- Vendredi 17 Mars
- Samedi 3 Juin
- Mercredi 13 Septembre

Pour JACOB BELLECOMBETTE, sur le parking de l'Université de Savoie, rue Sergent Revel :

- Samedi 1er Avril
- Mardi 11 Juillet
- Mardi 24 Octobre

Retrouvez toutes les informations concernant la déchetterie mobile sur : grandchambery.fr

BROYEUR DE VEGETAUX

Grand Chambéry met à disposition des habitants de la commune un broyeur une semaine par mois, gratuitement.

Les prochaines dates sont :

- Du 28 Février au 4 Mars
- Du 28 Mars au 1er Avril
- Du 25 Avril au 29 Avril

Le dossier complet est à retourner en mairie 48 h au plus tard avant la date du retrait du matériel.



Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site internet de la commune dans l'onglet "Services" puis "Informations pratiques"

BIBLIOTHEQUE - En février



La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 9h30 à 12h.
Venez découvrir les dernières nouveautés ...

"L'heure du conte" pour les 0-3 ans, aura lieu le samedi 4 février à 10h30.

On vous attend nombreux !

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque

COLLECTE DE BOUCHONS A LA MAIRIE

Quels bouchons ?

- Les bouchons alimentaires : eau, lait, jus de fruits, sodas, huile, vinaigre, vin, compote...
- Les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produit d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol ...
- Les bouchons de produit d'hygiène : dentifrice, shampooing, produit douche...
- Les couvercles en plastique : chocolat, pâte à tartiner, café en poudre, tabac, moutarde, beurriers, glaces... (sans limite de taille !)
- Les bouchons de stylos, marqueurs, feutres, tubes de colle



Désormais, nous collectons les bouchons en liège pour financer l'achat de sacs, collecteurs à bouchons, ... tout en protégeant la planète.

**UN BAC EST MIS A VOTRE DISPOSITION POUR DEPOSER VOS BOUCHONS DANS
L'ENTREE DE LA MAIRIE**

Email : savoie@coeur2bouchons.fr - Tél : 06 32 51 59 70 - www.coeur2bouchons.fr

LA DRIERE - ASSEMBLEE GENERALE



La Drière tiendra son assemblée générale le samedi 18 février 2023 à 10h30, salle du conseil municipal en Mairie

Si vous êtes retraités ou non actifs, vous êtes invités à assister à cette réunion, à l'issue de laquelle vous pourrez adhérer à notre club.

Nous vous attendons, vous serez les bienvenus.

AAEM

L'Association des Amis de l'Ecole de Montagnole (AAEM) organise le carnaval le **vendredi 24 février**

- A partir de 17h30 : ouverture de la salle des fêtes
 - ✓ Vente de lampions et petites lumières
 - ✓ Buvette et vente de popcorn
- 18h30 : départ du défilé, petit tour dans le village avec instruments de musique et lampions
- 19h : embrasement de Monsieur Carnaval entre l'école et la mairie
- A partir de 19h30 : retour à la salle des fêtes
 - ✓ Flashmob pour tous en partenariat avec l'école
 - ✓ Buvette et petit apéro snack pour poursuivre les festivités !



Nous invitons tous les habitants de Montagnole à participer à ce moment festif, organisé en partenariat avec l'ALSH pour la confection de Monsieur Carnaval, l'école pour la "Flashmob" et les services techniques de la mairie pour la préparation des failles et la déambulation.

